



DAEU

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

**ENVIE DE REPRENDRE
DES ETUDES ?**

**C'EST POSSIBLE
AVEC LE DAEU**

**Un diplôme attribuant les mêmes
droits que le baccalauréat**

UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE
Service Formation Continue Universitaire • SFCU



 10, rue Frédéric Petit
80048 AMIENS

 03 22 80 81 39



 www.u-picardie.fr

 daeu@u-picardie.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir interrompu ses études initiales depuis deux ans au moins et satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- Avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme ET justifier à cette même date de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisations sociales (emploi salarié, périodes d'inscription à Pôle Emploi, congé parental, pratique d'un sport à haut niveau)
- Avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme

Pour les candidats étrangers, un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de l'examen est nécessaire.

OBJECTIF

L'obtention du DAEU permet d'entreprendre des études supérieures, de préparer un concours ou d'accéder à une qualification supérieure

2 voies possibles

DAEU A littéraire : Français et Anglais en matières obligatoires, avec options Histoire, Géographie, Economie, Mathématiques ou Initiation à la Santé

DAEU B scientifique : Français et Mathématiques en matières obligatoires, avec options Chimie, Physique, Biologie ou Anglais

ORGANISATION

Une formation qui se déroule de septembre à juin

En contrôle continu pour la formation en distanciel - Examens terminaux pour la formation en présentiel

Des cours en journée et/ou en soirée

Possibilité de valider le DAEU sur 4 ans

Pour vous renseigner des informations collectives et des permanences sont proposées toute l'année

LIEUX DE FORMATION

Une formation qui se déroule au choix en présentiel ou en distanciel avec un programme commun sur 4 sites : Amiens, Beauvais, Creil et Saint-Quentin

TARIFS

Nous consulter

Le financement du coût pédagogique varie en fonction du statut du candidat (salarié, demandeur d'emploi...)

Possibilité de mobiliser son compte personnel de formation (CPF) pour la prise en charge des frais de formation.

Code RNCP : 282717

Formacode : 15093